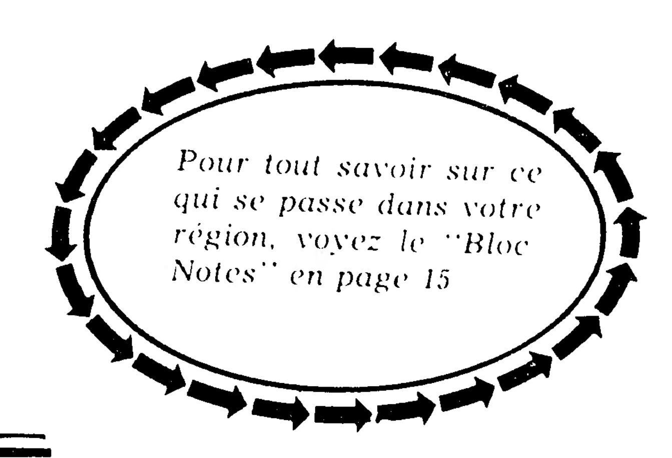
LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.

Vol. 20 No. 41 Edmonton, vendredi le 12 décembre 1986 16 pages 0.50



DES COMMISSIONS SCOLAIRES SERONT TRAÎNÉES EN COUR AFIN DE FAIRE FACE À DES INJONCTIONS

YVES LAVERTU

EDMONTON - Le Conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta donne le feu vert à son bureau provincial de l'éducation afin d'élaborer les plans et devis d'une nouvelle contestation judiciaire en matière de revendication scolaire.

Réunis en assemblée, samedi le 6 décembre à Edmonton, les membres ont donné leur aval à une proposition de l'exécutif donnant à l'A.C.F.A. "le mandat de s'engager immédiatement dans la concertation de nouvelles actions juridiques à entreprendre, par rapport à la reconnaissance et à l'application des droits en éducation".

L'organisme devra de plus s'employer à "trouver les ressources humaines et financières requises pour mener à bonne fin cette concertation jusqu'à ce qu'un organisme provincial quelconque soit en mesure de prendre en main ces causes..."

La contestation judiciaire menée probablement par la Fédération provinciale de parents franco-albertains chapeautera divers cas en litige recensés à travers la province et mettant aux prises des francophones confrontés à leur commission scolaire.

Il est par ailleurs possible qu'une unique cause ne puisse à elle seule suffire à embrasser tous les éléments régionaux souvent très particuliers. On pourrait en effet retrouver au menu, un problème aussi précis que celui de la dispersion des francophones de Rivière-la-Paix à travers sept commissions scolaires et également les requêtes de parents de Calgary vis-à-vis le problème de l'instruction de leurs enfants à Gravelbourg en Saskatchewan.

En plus des problèmes de délimitation géographique et de services disponibles, de telles causes mettraient l'emphase sur la participation des parents, sur la qualité et l'égalité des services dans les résultats, sur la réparation des torts faits à certains parents ainsi que sur la question du transport et du logement.

Dans tous les cas, les deux ou trois poursuites nécessaires impliqueront la comparution devant les tribunaux de commissions scolaires récalcitrantes. Celles-ci seront sujettes à des injonctions. On veut en effet obliger les commissions scolaires et le gouvernement à agir en les forçant par exemple à respecter un échéancier d'application précis.

La ou les causes portées en Cour du banc de la Reine de l'Alberta pourraient prendre d'une à deux années avant d'être entendues.

Par ailleurs, un comité de prélèvement de fonds au niveau de la francophonie albertaine sera prochainement mis sur pied afin de financer en partie ces poursuites.

On se rappelle qu'il y a un peu plus d'une année, les responsables d'une étude sur cette question avaient déclaré que les Franco-Albertains ne sont pas prêts à participer financièrement à une poursuite judiciaire.

Le directeur de l'éducation M. Yvon Mahé affirme quant à lui que les francophones de la province ont maintenant changé et qu'ils sont prêts à débourser de leurs poches pour la revendication de leurs droits.

La contribution des francophones ne serait cependant pas la seule à être envisagée afin de faire face au financement de ces contestations. On peut en effet prévoir une participation de l'A.C.F.A. par le biais de sa fondation et la demande de subventions auprès d'organismes tels que le Conseil canadien de développement social.

• Forum de Fort McMurray

ÉDUCATION, RECRUTEMENT ET ASSIMILATION: 3 PRIORITÉS

MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - Le Forum des francophones de Fort McMurray du 30 novembre dernier aura permis à ses participants de discuter d'éducation, de l'A.C.F.A. régionale et d'assimilation. Ces discussions en ateliers ont donné lieu à des échanges très intéressants. Ainsi, on dit oui à l'école française, on désire mettre l'accent sur le financement et le recrutement et on estime que c'est dans la famille que la vie française prend ses racines.

L'atelier sur l'éducation a réuni des individus intéressés par la possibilité d'avoir une école française. Il a été suggéré de former un comité de parents qui étudiera la question. Ce comité devra être affilié à la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Mais il faut également, a-t-on précisé, sensibiliser la population aux différences existant entre l'école française et l'immersion française. Les participants de cet atelier sont unanimes à reconnaître l'utilité de l'immersion française pour les anglophones mais estiment que ce programme ne convient pas aux francophones.

Priorités de l'A.C.F.A. régionale: recrutement et financement

Pour les participants à cet atelier, l'A.C.F.A. régionale doit prioritairement mettre l'accent sur le recrutement et le financement. Il a été proposé que chaque membre recrute un nouvel adhérent. Il y aurait environ 1,500 francophones à Fort McMurray et l'A.C.F.A. ne compte que 325 membres. Il a aussi été question de lancer une campagne de fonds.

On a de plus parlé de la nécessité d'améliorer les communications entre la régionale et la communauté francophone, de réunir plus de bénévoles et d'augmenter l'implication aux niveaux municipal et gouvernemental.

Quant à l'atelier sur l'assimilation, il faut selon ses participants mettre l'emphase sur l'élément positif de vivre en français dans la famille.

Somme toute, un forum au cours duquel les francophones de Fort McMurray ont fait le point sur leur situation, ont manifesté leur intérêt et se sont donnés des priorités d'action.

La Société Littéraire de l'Alberta tient son cinquième festival



De g. à d.: Monique Bertoli, directrice des Éditions du Vermillon, Christine Dumitriu, présidente de la Société littéraire, Jacques Flamand et Madame et Monsieur Fred Stewart, député de Calgary North Hill à l'assemblée législative, qui représentait le ministre de la Culture.

PIERRE GRANGER

CALGARY - Le samedi 29 novembre, la Société littéraire francophone de l'Alberta tenait son cinquième festival littéraire annuel, à l'Université de Calgary, grâce à l'aide d'une subvention d'Alberta Culture. L'invité d'honneur était Jacques Flamand, essayiste et poète, directeur littéraire des Éditions du Vermillon, membre du conseil d'administration du Conseil des Éditions du Vermillon, membre du conseil d'administration du Conseil des Arts d'Ottawa et co-président du festival du livre des Outaouais.

En invitant cet auteur ontarien, la Société littéraire a voulu se donner une injection de sang neuf, et c'est Jacques Flamand lui-même qui a qualifié la soirée d'échange est-ouest, puisqu'en plus de donner une conférence illustrée de citations de poètes de son groupe et de réciter ses propres compositions, il a pu voir un peu ce qui se passe ici dans le domaine littéraire.

Jacques Flamand a donné une conférence de très haut calibre sur le thème du festival, "La poésie, art multiple, multi-art". Les auditeurs en sont sortis inspirés. De plus, un exposé aussi riche, comme la leçon d'un bon maître, aura certainement fait naître autant de questions qu'il a fourni de réponses, pour la simple raison qu'il ouvre les yeux et éveille la soif de l'esprit qui veut ensuite aller plus loin. À chacun, donc, de poursuivre des réflexions aussi bien amorcées.

D'ailleurs, l'exemple étant toujours plus fort que les paroles, les convictions et la sincé-

Voir Société en page 10

Forum de Fort McMurray - Forum de Fort McMurray - Forum de

LE COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES INTÉRESSÉ À UN PROJET DE VÉRIFICATEURS BÉNÉVOLES



M. Paul Mahé du Commissariat aux langues officielles informe les participants d'un projet de vérificateurs bénévoles.

MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - Le Commissariat aux langues officielles se dit intéressé par un projet de vérificateurs bénévoles affiliés aux régionales de l'A.C.F.A. Ces vérificateurs auraient pour principal mandat de répertorier les services offerts aux francophones dans leur communauté et de voir s'il y a lieu d'y apporter des modifications.

Tel est un des sujets abordés par M. Paul Mahé du Commissariat aux langues officielles lors de son allocution prononcée devant les participants au Forum des francophones de Fort McMurray, le 30 novembre dernier.

Ces vérificateurs pourraient même agir comme personnes ressources auprès des nouvelles familles qui s'installent en Alberta. Si le Commissariat ne peut apporter aucune aide financière à ce projet, il se dit tout de même disposé à offrir son entière collaboration aux Régionales qui désirent aller de l'avant.

Au sujet de la Loi sur les langues officielles, M. Mahé a déclaré qu'éventuellement un projet de la loi serait présenté à Ottawa pour obliger certaines institutions provinciales, tel le ministère de la Santé, à offrir des services en français.

Les remarques de l'auditoire ont dans l'ensemble porté sur la lenteur du gouvernement albertain à reconnaître pleinement les droits des francophones. Ce à quoi, M. Mahé a répondu que son organisme s'emploie à faire bouger les choses mais que le tout se fait plus rapidement lorsque des plaintes et des pressions viennent du milieu.

Pour M. Guy Lacombe de l'A.C.F.A. provinciale, appelé également à prononcer un discours, les francophones se sentent toujours des étrangers en Alberta et en particulier lorsqu'ils doivent continuellement se plaindre pour que leurs droits soient respectés.

M. Lacombe a brossé un tableau des réalisations de l'A.C.F.A. vis-à-vis la Faculté St-Jean, les média français, les garderies françaises, etc. "Mais peu de progrès, a-t-il dit, a été réalisé au niveau des droits des francophones."

Par exemple, le taux d'assimilation frôle les 60% et le nombre de paroisses bilingues est passé de 45 à 6 en l'espace de quelques années. M. Lacombe a invité les francophones à se prendre en main au plus tôt.

Parlant de la houleuse question des écoles françaises, M. Lacombe estime que les francophones de l'Alberta doivent saisir les différences entre l'immersion et un système scolaire français. Il a rappelé que la Charte des droits et libertés canadienne autorise les Canadiens français à posséder leurs propres écoles et à les gérer.

"En finissant leur éducation, les francophones sont très bons en anglais, très pauvres en français et ont des problèmes d'identité. Un Anglais du Québec n'accepterait jamais que son enfant étudie dans une école d'immersion anglaise. Alors pourquoi devons-nous accepter cela avec nos enfants dans un programme d'immersion française?"

UN "APÔTRE DE LA FRANCOPHONIE"

À l'occasion du Conseil général du 6 décembre dernier, M. Réal Doucet a tenu à remercier au nom de l'A.C.F.A. M. Guy Lacombe qui quitte le poste de directeur du developpement communautaire à la fin du mois de decembre. Qualifiant M. Lacombe "d'apôtre de la francophonie", M. Doucet a insiste sur les qualités de travailleur acharné de ce dernier. M. Lacombe occupera dès le mois de janvier prochain le poste de directeur du projet de l'histoire des Oblats dans l'Ouest. Dans le cadre de ce projet, les Oblats ont mis sur pied une compagnie, (Western Canadian Publishers Ltd) dont M. Lacombe est vice-président. L'intention est de publier par le biais de cette entreprise les ouvrages decoulant de ce projet. Le lieu de travail de M. Lacombe se situera à St Albert.

UN FRANC SUCCÈS



Une soixantaine de participants ont pris part au Forum des francophones de Fort McMurray.

MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - Le Forum a remporté un grand succès et la participation des francophones de Fort McMurray a dépassé les espérances de son principal organisateur, Michel Côté, agent de développement de l'A.C.F.A. régionale.

En effet, on s'attendait à la participation d'une cinquantaine de personnes et il en est venu plus de soixante. "Cela signifie que les gens sont intéressés à obtenir de l'information. D'ailleurs, il est souhaitable d'élargir les bases décisionnelles" déclare Michel Côté.

Succès au niveau des discussions mais également en ce qui a trait à l'implication des bénévoles puisque déjà une quinzaine de personnes ont manifesté leur intérêt pour les comités. Pour tous ceux et celles qui désireraient en faire de même, voici quelques-uns des comités existant ou qui pourraient être créés: comité de parents pour l'éducation française, social, culturel, sports, recrutement, artisanat, messe française, financement, femme, etc.

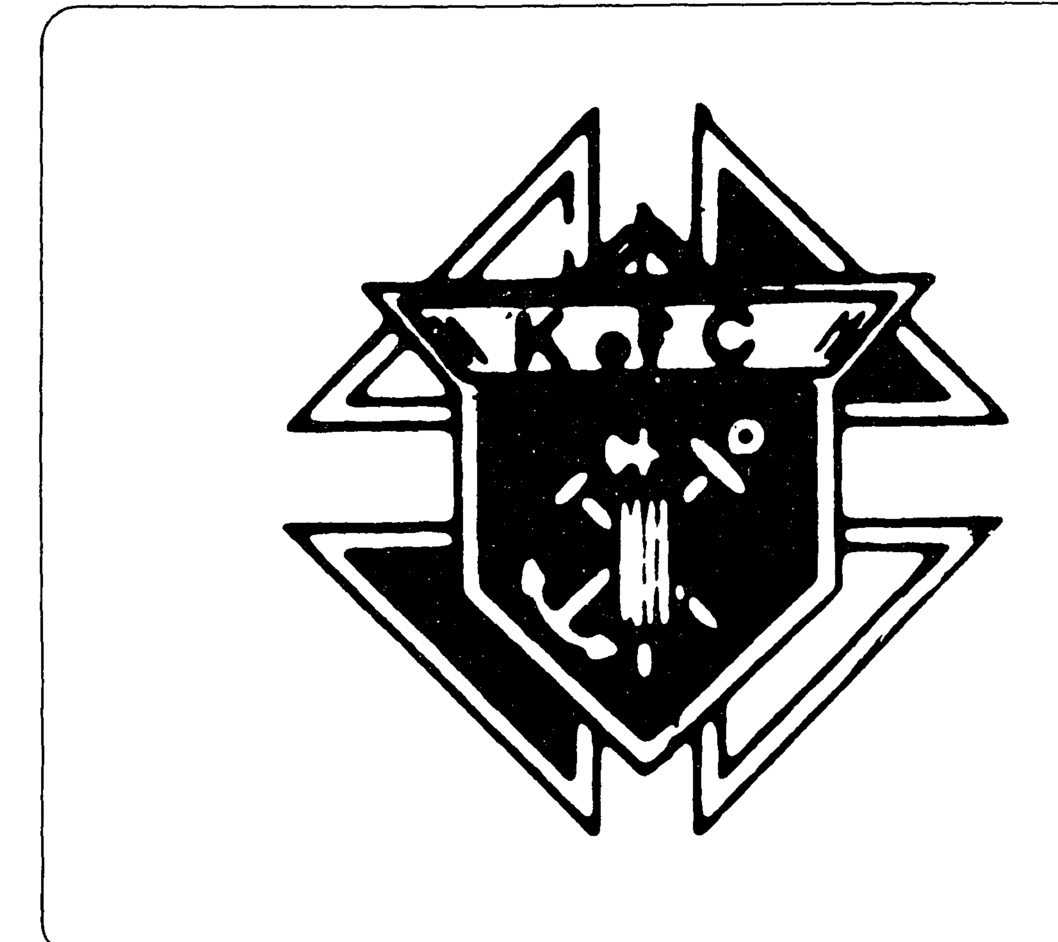
De plus, le questionnaire d'évaluation du forum démontre qu'une majorité d'individus est satisfaite de l'information obtenue durant le forum et des discussions réalisées.

"Maintenant, nous nous attaquons aux suites du Forum" souligne Michel Côté, visiblement fort optimiste.

Le Chevaliers de Colomb francophones: une attitude chevaleresque

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - L'Ordre des Chevaliers de Colomb d'Edmonton compte des membres francophones dont la présence est significative. Les Chevaliers de Colomb francophones d'Edmonton ont deux Conseils bien à eux celui de LaVérendrye et de Saint-Thomas. Ce dernier, tout nouvellement créé a été l'organisateur d'une première dans les annales des Chevaliers de Colomb de l'Alberta; la semaine colombienne. Cet événement s'est tenu dans la paroisse Saint-Thomas. Grâce à la semaine colombienne, la communauté francophone de la paroisse Saint-Thomas a été plus en mesure de connaître et d'apprécier le travail des Chevaliers de Colomb francophones.



Toute personne qui entre dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb doit faire allégeance à 4 buts principaux; l'unité, la charité, la fraternité et le patriotisme. Afin d'atteindre ces buts chaque chevalier de Colomb doit réussir une leçon ayant trait à chacun des buts, le premier étant le premier degré, le deuxième but le second degré et ainsi de suite. En ce qui a trait aux Conseils francophones toutes les personnes qui désirent y adhérer doivent être bien sûr francophones et avoir la foi catholique.

Le Conseil de LaVérendrye (de la paroisse Saint-Joachim) a été le premier conseil entièrement francophone à voir le jour à Edmonton, il y de cela environ 20 ans. Depuis, deux autres conseils ont vu le jour soit celui de Lapointe (de la paroisse de Beaumont) et celui de Saint-Thomas (de la paroisse Saint-Thomas). Le Conseil de LaVérendrye compterait environ 200 membres, celui de Lapointe un peu plus de 100 membres et finalement celui de Saint-Thomas 60 membres environ. Donc le grand Edmonton compterait environ 360 Chevaliers de Colomb francophones.

Prenons le cas du Conseil Saint-Thomas. La majorité des membres de ce conseil sont des ex-membres du Conseil de LaVérendrye et de Lapointe. Aux dires de M. Guy Ouellette (membre du Conseil Saint-Thomas) la création du Conseil Saint-Thomas a été la réponse à un besoin exprimé par plusieurs Chevaliers de Colomb résidant dans le quartier de Bonnie Doon. À l'heure actuelle environ 90% des membres du Conseil Saint-Thomas résident dans la paroisse du même nom.

Lors de la dernière semaine du mois de novembre le Conseil de Saint-Thomas a innové en organisant une semaine colombienne. Cette dernière a donné lieu à diverses activités. Le comité organisateur de la semaine colombienne se composait de 4 membres: Louis Côté, Émile Amyotte, Émile Vallée et Nelson Reason. Ces Chevaliers de Colomb francophones avaient préparé "au menu" de la semaine colombienne les activités suivantes; une messe pour les défunts Chevaliers, une veillée de la Sainte-Catherine pour les résident(e)s du manoir Saint-Thomas, une soirée d'information, une soirée récréative pour les jeunes adultes et finalement un souper pour les Chevaliers de Colomb et leur épouse. Aux dires de M. Guy Ouellette la semaine colombienne a été un succès dont lui et les membres du Conseil de Saint-Thomas sont fiers.

CONCOURS LITTÉTAIRE de L'AÉBA 1987

L'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta lance son quinzième concours littéraire pour l'annee 1987. Tous les élèves inscrits aux cours de français langue maternelle, ou aux cours d'immersion, sont invités à participer à ce concours. L'an dernier, le concours comptait près de 1500 soumissions des élèves albertains.

Le concours offre des prix aux gagnants de seize (16) catégories:

- **Composition** *(narration/description) - 1ère, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e année (6 prix);*
- **Poésie:** *4e à 6e année; 7e à 9e année; 10e à 12e année (3 prix);*
- **Conte, nouvelle, fable:** *7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e année (6 prix);*
- **Dissertation ou discours:** *12e année seulement (1 prix)*

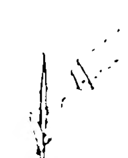
Le journal Le Franco offre deux bourses de 150,00$ au niveau de la 10e et 11e année. En plus une bourse de 500,00$ sera offerte au niveau de la 12e année.

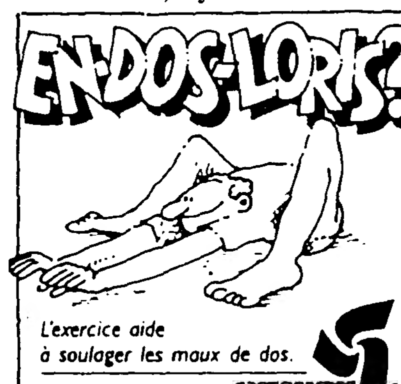
Le jury, composé de trois personnes qui n'enseignent pas en ce moment dans les écoles, tiendra particulièrement compte de la créativité.

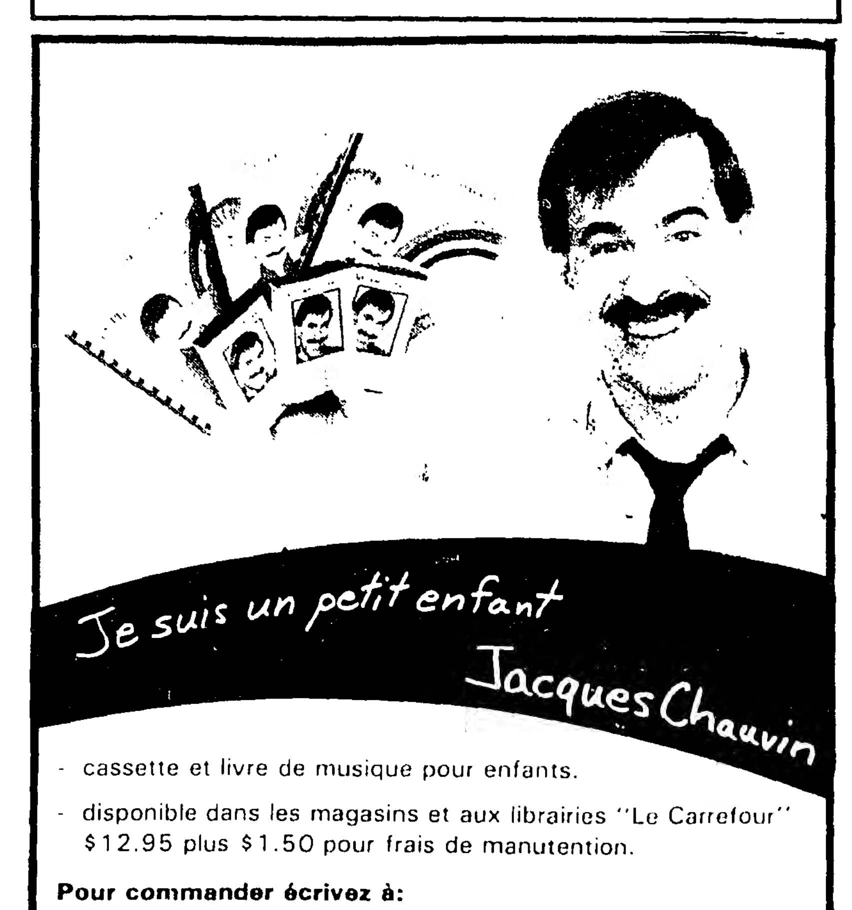
Cette année, le comité a voulu souligner le 60e anniversaire de l'A.C.F.A. en invitant les élèves de l'Alberta à réfléchir sur le fait des francophones en Alberta. Pour le choix de la bourse de la 12e année, le jury choisira la meilleure soumission d'après la qualité littéraire, en faisant abstraction du sujet.

C'est l'occasion rêvée pour stimuler l'expression écrite originale en français chez nos jeunes. Ce coucours est le seul, en son genre, en Alberta. Nos professeurs, toujours des plus coopératifs, sauront sans doute profiter de l'occasion.

Pour de plus amples informations, s'adresser à:
M. Gérard Moquin
C.P. 519
BONNYVILLE, Alberta
T0A 0L0
rés.: 826-3592
bur.: 826-3245







Francopinion

Editorial

FINIS LES POURPARLERS C'EST LE TEMPS D'AGIR

La décision prise par le Conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta en fin de semaine du 6 décembre dernier ne pourraît être plus claire et décisive. Finis les pourparlers avec un gouvernement provincial qui n'a aucunement l'intention de légiférer en faveur des francophones, si ce n'est que pour se plier au strict minimum de la lettre de la loi fédérale.

C'est le temps d'agir et les représentants de la francophonie albertaine ont pris la bonne décision cette fois-ci. Jouant son rôle de leadership, l'A.C.F.A. s'engage à unir les efforts des parents et de d'autres organisations francophones pour mener de **nouvelles actions juridiques** dans le domaine de la reconnaissance et l'application des droits en éducation pour francophones.

Avant la Charte des droits et libertés de 1982, l'A.C.F.A. était bien obligée de négocier en douceur, n'ayant même pas des droits assez fortement reconnus pour justifier une contestation ou une poursuite judiciaire.

Depuis la Constitution de 1982, l'A.C.F.A. a discuté et négocié de bonne foi, prêtant au gouvernement Lougheed du temps toutes les bonnes intentions, puisque celui-ci a lui-même signé cette fameuse entente qui nous a donné la Charte des droits et libertés où se trouve l'article 23 sur lequel reposent les droits scolaires des francophones.

Mais l'A.C.F.A. s'est fait avoir. Nourrie d'un sens de justice conforme aux normes de sa société, elle a mis presque quatre ans de négociation pour enfin pleinement comprendre qu'aucun palier de gouvernement n'allait agir en sa faveur, ni le gouvernement provincial, ni les conseils scolaires de la province.

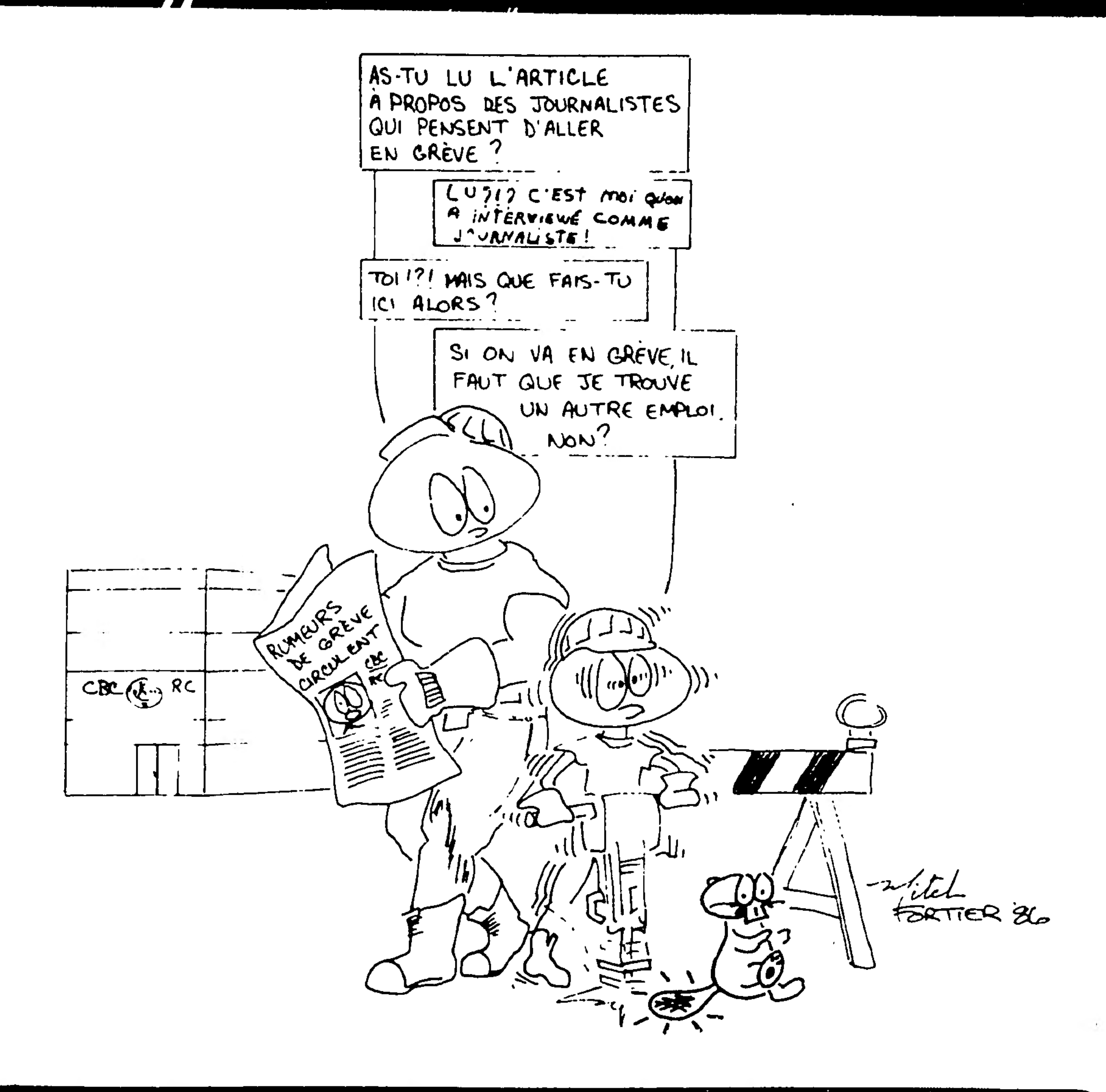
Pour faire bouger les autorités sur les droits des francophones il faut soit mettre énormément de pression genre "opinion publique" sur le gouvernement ou obtenir une décision de la Cour d'Appel de l'Alberta ou de la Cour Suprême du Canada.

Puisque la francophonie albertaine est trop peu nombreuse pour influencer grandement l'opinion publique, il ne reste qu'une seule solution, le processus juridique.

La décision du Conseil général de samedi dernier est en plus très intelligente en ce qu'elle reconnaît que ce n'est pas l'A.C.F.A. elle-même qui doit intenter une poursuite. Puisque l'éducation c'est l'affaire des parents, il est important que des parents et des organismes représentatifs de parents soient à la tête du groupement qui intente la poursuite. L'A.C.F.A., en plus de fournir un appui moral, financier et technique, pourra jouer le rôle d'intervenant tout simplement, comme elle l'a fait ailleurs.

C'est le temps d'agir. Le taux d'assimilation est effarant. Le bilan actuel dans le domaine de l'éducation est peu reluisant. Pas plus de 20% des enfants francophones fréquentent des écoles qui répondent à leurs besoins en Alberta. Il n'y a toujours pas d'école secondaire francophone et la gestion des quelques écoles élémentaires existantes se trouve toujours dans les mains d'anglophones. Oui il est grand temps d'agir.

PAUL DENIS



lettres ouvertes

FACULTÉ SAINT-JEAN: UNE INSTITUTION QUI S'ANGLICISE

Cité étudiante
Faculté Saint-Jean

Chère cité étudiante,

Suite à votre soirée de Noël du 4 décembre dernier, je vous envoie cette lettre pour vous faire part de mon insatisfaction au sujet de l'allure anglaise de cette soirée.

Je croyais que la Faculté Saint-Jean était une institution post-secondaire francophone. Et bien, à l'allure où vont les choses, le campus principal prendra bientôt le contrôle en anglicisant le tout. Et nous, qui essayons de nous battre pour la francophonie, devrons encore nous faire fermer une porte.

Je me souviens, il n'y a que quatre ans de cela, nous pouvions avoir encore du plaisir en nous parlant en français à la faculté et en ayant des activités françaises. Où sont passées ces belles années? Les aurions-nous enfoncées dans nos tiroirs pour ne les ressortir que lorsque nous sommes frustrés de ne plus entendre parler le français dans notre seule et unique institution post-secondaire francophone en Alberta?

Ce qui m'amène à une telle conclusion fut le fait que les juges choisis pour le concours d'imitation de groupe étaient majoritairement anglophones, ne comptant parmi eux qu'un francophone. Selon vous, n'y aurait-il pas assez de personnalités francophones? Vous auriez tout de même pu choisir votre doyen, M. Jean-Antoine Bour, qui, par le fait même, assistait à cette soirée. Et vos professeurs? Les gens importants de l'A.C.F.A., de F.J.A., du Secrétariat d'État, du Bureau de Québec, et j'en passe, où étaient-ils? C'était l'occasion rêvée de les inviter et de les présenter au public tant francophone qu'anglophone. Pour moi, c'est ça faire connaître notre francophonie aux anglophones.

Les Jeunes Entrepreneurs Francophones se battent continuellement pour faire valoir leurs droits. Nous avons cru faire un grand pas en faisant l'imitation d'un groupe francophone. Oui, c'était un grand pas, mais le jury anglophone ne sachant pas trop ce que nous faisions, ne connaissant pas la chanson française nous a placé en dernière place. Je ne suis pas mauvaise perdante, seulement réaliste. J'ai vu la performance des groupes inscrits au concours ce soir-là. L'injustice nous a placés bons derniers. C'est vraiment décourageant de se trouver à cette place en partant.

De plus, je croyais que votre animateur social avait comme rôle de promouvoir la vie française de la faculté. Avez-vous remarqué que cette même personne, maître de cérémonie cette soirée-là, s'est adressée au public en anglais 50% du temps? Ce n'est sûrement pas par ces moyens que vous atteindrez vos buts.

J'ai déjà fait partie de la cité étudiante de la Faculté Saint-Jean et laissez-moi vous dire que nos réunions se déroulaient TOTALEMENT en français. Aucun anglophone n'osait se prononcer dans sa langue. J'espère que vous comprenez le message? De plus, il n'y a encore que quatre ans, lorsqu'un anglophone se trouvait avec des francophones, cet anglophone nous parlait en français alors qu'aujourd'hui, tout le monde (ou presque) se parle en anglais. C'était comme ça, et à la résidence, et à la faculté. C'est rendu à un tel point que même certains Québecois parlent anglais aux anglais pour ne pas mettre ces derniers dans l'embarras lorqu'ils parlent français. Je crois qu'il est temps d'arrêter d'accommoder les anglophones pour leur bon plaisir. Faisons-nous plaisir. J'aimerais mieux voir la Faculté Saint-Jean avec deux cent étudiants qui parlent le français qu'avec 450 étudiants qui parlent l'anglais. Réveillez-vous et changez votre fusil d'épaule si vous voulez voir dans cinq ans la faculté toujours française.

MARYSE LAPOINTE



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

L'École enfantine deviendra grande...



MIREILLE PRÉVOST

...pourvu que la communauté franco-albertaine d'Edmonton lui alloue les fonds nécessaires!

EDMONTON - Depuis le 1er octobre 1984, l'école Maurice Lavallée d'Edmonton abrite une pré-maternelle française. À son ouverture, dix-huit enfants étaient inscrits; on en compte aujourd'hui trente-cinq.

Puisqu'il s'agit d'une organisation unique en son genre à Edmonton, elle bénéficie d'une popularité croissante auprès des parents francophones soucieux de la formation académique et culturelle de leurs jeunes enfants. Une brève visite à l'École enfantine suffit pour se convaincre du caractère indispensable d'une telle initiative. Une enseignante calme, Madame Denis assistée d'une Nathalie souriante accueillent à chaque demi-journée, une quinzaine de marmots qui sont visiblement heureux et qui évoluent à qui mieux mieux en utilisant leur langue maternelle, le français.

Auprès de la collectivité franco-albertaine, l'École enfantine poursuit trois objectifs: offrir un endroit où des enfants d'âge pré-scolaire peuvent apprendre et jouer en français; assumer le rôle d'agent de recrutement pour l'école Maurice Lavallée; contribuer à "éveiller les francophones" et ainsi à prévenir l'assimilation des jeunes enfants. Cela s'avère un engagement social primordial qui s'insinue à la base du fait français en Alberta.

En salle de classe, ces buts s'appliquent par le biais d'un programme d'activités intensives axé sur le développement complet de l'enfant de trois à cinq ans. Par conséquent, les aspects émotif, social, moteur et intellectuel constituent le coeur du contenu formatif.

Le tout est présenté de façon à sensibiliser le jeune à son identité culturelle.

La démarche proposée par l'enseignante favorise l'intégration sociale de l'enfant. Celle-ci respecte l'individualité et encourage chaque élève à cheminer à son rythme. C'est pourquoi, un bulletin descriptif est envoyé aux parents deux fois pendant l'année. Les enfants sont "évalués" conformément aux objectifs de développement personnel établis au départ. Grosso modo, à l'École enfantine, on "apprend à apprendre". N'est-ce pas là, l'un des fondements indiscutables de l'éducation?

On cultive le présent pour édifier l'avenir. Cependant, l'École enfantine ne pourra continuer son oeuvre que si on lui en donne les moyens ...financiers. Une campagne de souscription vient d'être lancée. D'elle, dépend en grande partie la continuation de cette brillante initiative qu'est l'École enfantine! Il s'agit d'une bonne cause ...celle de petits francophones en devenir!

Votre don sera le bienvenu. Vous pouvez le faire parvenir à l'adresse suivante: **ÉCOLE ENFANTINE ASSOCIATION, a/s: Marie Desrochers (trésorière), 8828 - 95e rue, Edmonton, Alberta, T6C 4H9.** L'École émet maintenant des reçus officiels pour fins d'impôt.



L'École enfantine ne pourra continuer son oeuvre que si on lui donne les moyens financiers.

Bilan du programme "Nouveau Départ"

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - Pour une deuxième année consécutive le programme d'orientation pour les femmes appelé "Nouveau Départ" s'est tenu cet automne à Edmonton. À l'instar de l'an passé, ce programme a été aux yeux de ses organisatrices et ses participantes une réussite.

Le programme Nouveau Départ s'est tenu du 23 septembre au 20 novembre à raison d'un soir par semaine pendant les 7 premières rencontres et 2 soirs par semaine pour les 3 dernières semaines. Ce programme comprenait cette année 18 participantes soit, une de moins que l'an dernier alors que 3 participantes avaient abandonné le programme. Cette année il n'y a eu aucun abandon.

Le groupe de participantes de Nouveau Départ de cette année se composait; d'une femme célibataire, d'une femme mariée sans enfants et de plusieurs femmes mariées avec de jeunes et de grands enfants, voire même des petits enfants. L'âge des participantes variait de 28 à 54 ans environ. Étant offert par le Centre d'éducation permanente, les cours du programme Nouveau Départ ont été offerts à la Faculté Saint-Jean. Les participantes demeuraient pour la plupart à Edmonton et quelques unes en banlieue.

Autre fait à remarquer au sujet des participantes la majorité de celles-ci autant cette année que l'an dernier étaient originaires du Québec. Selon Éveline Lacombe (animatrice du programme Nouveau Départ), cette participation nombreuse des Québécoises serait due entres autres au fait que ces dernières ont soit vécu ou entendu parler de tels genres de programmes lorsqu'elles demeuraient au Québec. Toujours selon Éveline Lacombe, ce genre de programmes commence à peine à être connu ici dans l'Ouest canadien.

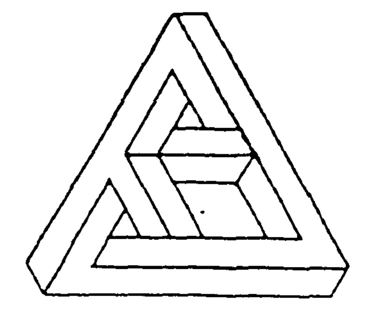
Nouveau Départ a été organisé par Adrienne Bernard (coordinatrice) une ex-participante de ce programme ainsi que par Éveline Lacombe et Denise Requier-Monfette (toutes deux animatrices). Une brochette de personnes ressources ont aussi mis la main à la pâte en offrant des conférences lors de certaines rencontres hebdomadaires ou bi-hebdomadaires. La coordinatrice Adrienne Bernard me confiait en entrevue en son nom et au nom des deux autres animatrices qu'après un an d'expérience elles se sont senties plus en mesure de répondre aux besoins et aux objectifs du cours de cette année.

Par ailleurs les deux animatrices m'ont confié en entrevue qu'elles ne sont pas certaines si elles seront au même poste pour le prochain programme Nouveau Départ prévu pour le printemps 1987 (mars-avril). Étant toutes deux mères de famille et travailleuses elles considèrent que leur participation au programme Nouveau Départ demande de l'énergie, beaucoup d'énergie. Aux dires de Denise Requier-Monfette toute personne qui désire devenir animatrice de Nouveau Départ doit absolument savoir écouter avec son coeur, ne pas juger ou critiquer les participantes et surtout être ouverte. Toujours selon les dires de Denise Requier-Monfette, des personnes auraient déjà exprimé le désir de devenir les animatrices du programme Nouveau Départ.

Voici en terminant quelques commentaires des participantes et des organisatrices.

Les participantes:
- Je suis rentrée dans le cours en me disant que je ne suis pas normale, je suis sortie du cours en me disant que je suis normale... J'ai décidé que j'étais bien chez-moi, puis je veux le vivre.
- Ça m'a fait du bien, ça m'a fait sortir de chez-moi, de voir qu'il y avait d'autres dames qui avaient des problèmes aussi et qu'elles essayaient de s'en remettre.
- Ça m'a donné le goût de changer puis d'avancer dans quelque chose que je veux faire.
- Ce qui est bon c'est sentir que tout le monde veut grandir.
- Je ne suis plus la même, car je puis dire, maintenant c'est moi qui compte.

Les organisatrices:
- Émerveillement.
- Les femmes ont appris à s'exprimer, à écouter les autres. Le cheminement que ces femmes ont fait depuis la première rencontre c'est palpable. Il y a beaucoup de souffrances qui sont sorties.
- Les femmes ont beaucoup profité de Nouveau Départ. Je sens que ça leur a apporté beaucoup de se connaître et d'être à l'aise de pouvoir parler s'ouvrir à de nouvelles idées.



Jeunesse en action



La semaine colombienne: les jeunes y étaient avec de la musique...



...et des improvisations

SESSION DE FORMATION

Une cinquantaine de jeunes des régions de Calgary, Falher, St-Paul, Plamondon, Morinville Legal et bien sûr d'Edmonton se sont regroupés samedi le 22 novembre dernier, pour évaluer les priorités de leur groupe respectif et élaborer une programmation pour les mois qui suivront. Parmi ces jeunes figuraient les postulants du futur projet, les jeunes des différents groupes et des animateurs et animatrices.

L'exécutif de F.J.A. ainsi que Denise Ouellette de Calgary animaient la session de formation en planification et procédures de réunion.

UNE SOIRÉE DÉLICIEUSE

La semaine dernière marquait la semaine Colombienne. Une soirée a été organisée par les Chevaliers de Colomb et Francophonie Jeunesse. À cette occasion, une délicieuse fondue au chocolat a été servie et les équipes de la Ligue d'improvisation de JH Picard et de Francophonie Jeunesse se rencontraient pour un match d'improvisation. Ce fut une soirée merveilleuse remplie de musique et de chants.

LES ANTI-COQUILLES DE BONNYVILLE ÉLISENT LEUR NOUVEL EXÉCUTIF

À Bonnyville aussi il y a de l'action! Les Anti-coquilles de Bonnyville se réunissaient le 27 novembre dernier. À cette réunion, une ébauche de programmation a été élaborée et le nouvel exécutif a été élu, il s'agit de Marc Champagne à la présidence, Sylvie Hamel et Dominic Lajoie vice-président(e)s, Rachelle Lamoureux trésorière et Nicole Dechaine secrétaire. Félicitations à tous!

◆◆◆◆◆

* Cette publicité a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État du Canada.



Les francophones hors Québec qui veulent poursuivre des études dans leur langue sont défavorisés. Afin de les aider, la FONDATION DONATIEN FRÉMONT a déjà octroyé pour près de $100 000 en bourses d'études, surtout à des jeunes se destinant au journalisme.

Vous aussi...

vous pouvez participer à la formation de nos futurs journalistes:



En donnant dix dollars, vous pouvez aider la FONDATION DONATIEN FRÉMONT à étendre son programme de bourses. Vos propres enfants en profiteront peut-être un jour?

LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT

La FONDATION DONATIEN FRÉMONT est une oeuvre de charité enregistrée, nommée d'après le grand journaliste francophone de l'ouest canadien. Comme il l'a fait lui même, elle travaille au développement des communications en milieux francophones minoritaires au Canada. La FONDATION a été créée en 1980 par les journaux affiliés à l'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE HORS QUÉBEC (APFHQ). Votre journal est un de ses sociétaires actuels.



Donatien Frémont
1881-1967

BOURSES D'ÉTUDES

Les bourses d'études de la FONDATION DONATIEN FRÉMONT sont octroyées chaque année à des francophones de l'extérieur du Québec. Les étudiants en journalisme ou dans un domaine relié aux communications sont privilégiés. Ce sont eux qui, demain, assureront la qualité de nos médias.

FINANCEMENT

Jusque maintenant, les bourses de la FONDATION DONATIEN FRÉMONT ont été financées par les journaux de l'APFHQ, dont le vôtre, et par quelques autres bienfaiteurs. Aujourd'hui, vous pouvez aussi devenir un de ces bienfaiteurs. La FONDATION veut augmenter considérablement l'envergure de son programme de bourses. Pour y arriver, elle a organisé «LE FONDS DES COMMUNICATEURS», une campagne de financement nationale avec un objectif de $1 000 000. Votre $10, joint à ceux des autres lecteurs de votre journal et d'autres, ainsi qu'aux dons de diverses corporations, permettra ainsi à bien des jeunes de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions.

Pour nos étudiants, merci!

Paul Denis
Directeur, journal LE FRANCO, Edmonton
Président, FONDATION DONATIEN FRÉMONT

Pour tout renseignement sur la FONDATION DONATIEN FRÉMONT, sur son programme de bourses d'études ou sur LE FONDS DES COMMUNICATEURS, veuillez communiquer avec votre journal ou avec:

FONDATION DONATIEN FRÉMONT
410-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ontario
K1N 7G2
Téléphone: (613) 237-1017

- Oui, je veux participer à la formation de nos futurs journalistes
- Ci-joint mon chèque ou mandat pour:
  ☐$10 ou ☐$ ________
- ☐Je désire recevoir un reçu officiel pour fins d'impôts

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

Veuillez faire parvenir votre don avec ce coupon à:
LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT
aux soins de votre journal



10008 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Veuillez dresser vos chèques ou mandats à l'ordre de:
LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT

La FONDATION DONATIEN FRÉMONT est une oeuvre de charité enregistrée auprès de Revenu Canada.
N° d'enregistrement: 0657999-21-10

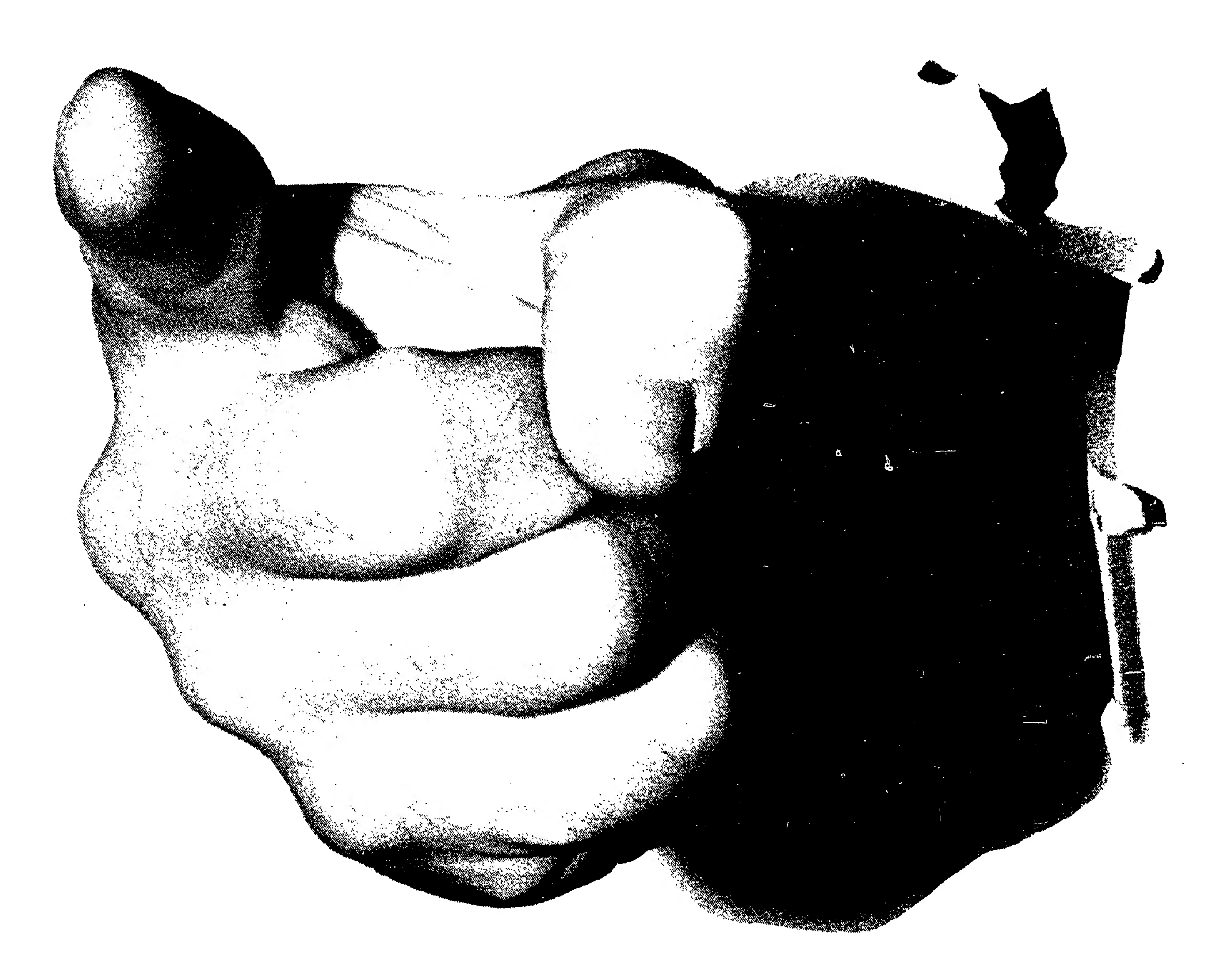
LE FONDS DES COMMUNICATEURS
OBJECTIF: $1 MILLION
pour le développement des communications en milieux francophones minoritaires au Canada

Pour nos étudiants,
MERCI!



ÉDITION SPÉCIALE DU **FRANCO**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!



LE FRANCO - Afin de mieux couvrir les actualités de votre région, **Le Franco** sollicite une collaboration accrue de votre part. Le journal a besoin "d'antennes" dans chaque région.

Un journal communautaire comme **Le Franco** ne peut en effet refléter les régions qu'à condition que ses lecteurs s'impliquent directement. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux correspondants régionaux dans toutes les parties de l'Alberta et particulièrement dans les régions de:

- **Fort McMurray**
- **Rivière-la-Paix**
- **St-Paul**
- **Bonnyville**
- **Plamondon**
- **Morinville-Legal**
- **Edmonton**
- **Calgary**
- **Lethbridge**

N.B.: *Pour chaque article publié, le ou la correspondant (e) est rémunéré (e).* **Le Franco** *assure en outre une formation adéquate.*

Si la vie vous intéresse, contactez les forces journalistiques de l'Alberta ou plus simplement appelez Yves Lavertu au ***423-5672.***

ParticipCrayon

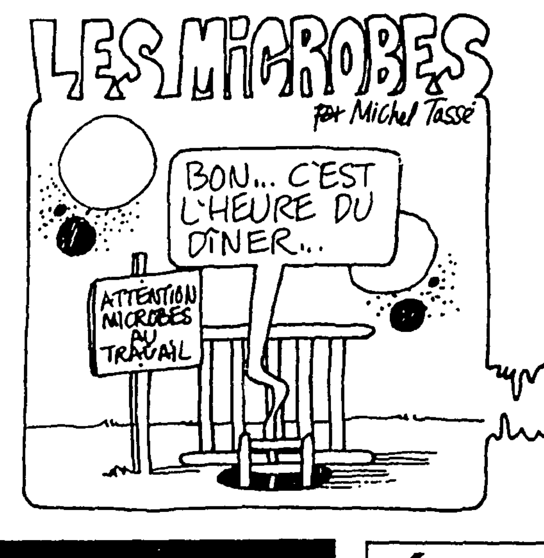
• Société littéraire de l'Alberta

(suite de la page 1)

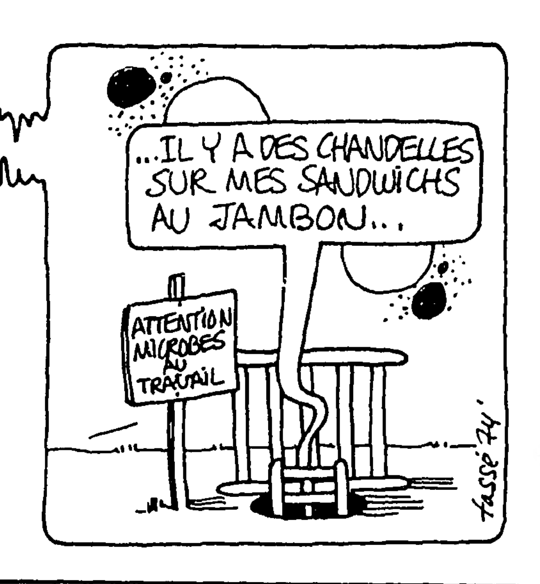
rité évidentes du poète Jacques Flamand laisseront des traces profondes. La Société littéraire le remercie de tout coeur.

La discussion sur la nature de la poésie se poursuit depuis le début de l'humanité et ne finira jamais. C'est une notion que chaque individu comme chaque génération doit redécouvrir pour lui-même. Et c'est ce qui fait que la poésie est toujours jeune, toujours renouvelée. Jacques Flamand, et aussi Christine Dumitriu dans la récitation d'une de ses oeuvres, ont démontré que la poésie sait être moderne et s'allier à tous les autres arts dans leur état actuel, même ceux qui font appel à l'ordinateur.

Ajoutons que le festival a été agrémenté par un très beau récital de guitare classique d'Allan Brown, par les interprétations du chanteur-compositeur Claude Langlois et par des récitations de Denise Berkhout et de Georges Blary, ainsi que par la danseuse Jane Thorson et les mimes Jesus Nunez et Sergio Ayca. Ils ont contribué à faire de cette soirée un événement des plus agréables.







Réunir avant tout le premier paiement

Avant d'envisager l'achat d'une maison, pensez à l'acompte que vous allez devoir verser.

La plupart des prêteurs demandent un acompte représentant au moins 10 pour cent du prix d'achat de la maison.

Vous devez également tenir compte du financement à votre disposition, qui dépend à son tour des paiements mensuels que vous pouvez effectuer. Les taux d'intérêt jouent un grand rôle dans le calcul de vos paiements mensuels.

Si vous êtes pris de court, vous pouvez essayer de trouver un mode de financement moins coûteux. D'autre part, vous pouvez également diminuer vos exigences et même reporter votre décision d'achat à un ou deux ans plus tard.

N'oubliez pas les autres dépenses, notamment les frais d'avocat, d'enregistrement, d'évaluation, de déménagement, l'achat éventuel de mobilier et d'appareils ménagers supplémentaires, etc. Ajoutez ces frais au montant de l'acompte, et vous obtiendrez la somme initiale que vous devez avoir à votre disposition avant d'acheter la maison.

Si vous avez prévu l'achat d'une maison depuis un certain temps, vous avez sans doute fait quelques économies. Par contre, si vous commencez seulement à y penser, il faut mettre sur pied un programme d'épargne systématique. Votre institution financière peut vous fournir tous les renseignements sur les comptes d'épargne les plus intéressants pour vous.

Pensez à mettre de côté 10 pour cent environ de votre revenu mensuel net, dans un compte d'épargne qui vous rapporte un intérêt élevé. Vous pouvez demander à votre institution financière d'effectuer un transfert automatique du compte où vous déposez votre salaire, pour que 10 pour cent en soit épargné chaque mois et vous rapporte un intérêt. Renseignez-vous sur les programmes gouvernementaux procurant une aide aux acheteurs de maisons, et n'oubliez pas de vous adresser au bureau régional de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, agence fédérale chargée de l'administration de la Loi nationale sur l'habitation. Cette agence vous renseignera sur les prêts assurés par le gouvernement et sur d'autres questions relatives à la propriété.

Une fois que vous aurez évalué vos besoins, déterminé une fourchette de prix et calculé quand vous allez pouvoir verser un acompte, vous pourrez commencer à chercher la maison de vos rêves.

PROFESSEUR(E)S DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE RECHERCHÉ(E)S

Nous sommes à la recherche de professeurs pour enseigner à Calgary sur une base à temps partiel mais bien rémunérée.

Les cours débutent à la fin du mois de janvier.

Nous n'accepterons que les candidatures de professionnels.

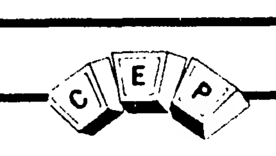
Qualifications:

Connaissance approfondie de la méthode A/V Dialogue Canada ainsi qu'une expérience au niveau gouvernemental ou collégial. Enseignement aux adultes.

Envoyez votre curriculum vitae rapidement à l'adresse suivante:

35 Falworth Court N-E
Calgary, Alberta
T3J 1G2

Les entrevues auront lieu au début de janvier.



OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'expérience préscolaire est à la recherche de personnel de soutien.

Toutes personnes intéressées devraient contacter Michel au 456-7651 ou se présenter au 8406-91e rue.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Rappelez-vous!
Le jour de tombée du FRANCO est le:





VOTRE BANQUE ET VOUS. ARTICLE TIRÉ D'UNE SÉRIE.

Votre crédit personnel: combien vous coûte-il?

Que savez-vous au sujet du crédit? Avant d'emprunter, dressez la liste de vos connaissances et examinez votre situation financière afin de pouvoir utiliser le crédit à votre avantage.

Êtes-vous au courant des divers types de crédit — comptes d'achats à crédit, cartes de crédit, prêts à la consommation, etc. — et savez-vous qui les accorde — par exemple, les grands magasins, les sociétés de cartes de crédit et les institutions financières?

Le crédit coûte de l'argent, sous forme d'intérêt. Le coût véritable d'un achat à crédit est donc le prix plus l'intérêt. Posez-vous la question chaque fois que vous devez prendre une décision de crédit: à combien vous reviendra finalement le produit ou le service, et en vaut-il la peine dans ces conditions?

Êtes-vous prêt en cas de changement dans votre situation financière? Réfléchissez à votre revenu, à vos dépenses et à vos économies. Votre emploi est-il raisonnablement stable? Que se passerait-il si la situation économique changeait? Allez-vous bientôt devoir renouveler un bail ou une hypothèque, et si c'est le cas, quelles en seront les conséquences financières? Pouvez-vous estimer vos autres dépenses pour la période pendant laquelle vous allez rembourser votre prêt? Avez-vous quelques économies pour vous dépanner en cas d'urgence?

Pouvez-vous vous le permettre? Avez-vous d'autres dettes? On connaît en général son revenu net, mais on sous-estime souvent ses dépenses. Pouvez-vous prendre en charge les dépenses supplémentaires occasionnées par un nouvel emprunt? On dit généralement qu'il ne faut pas consacrer plus de 10 à 15 pour cent de son revenu net au remboursement d'une dette autre qu'une hypothèque.

Avant de prendre la décision d'emprunter, examinez votre situation économique et faites le tour de vos connaissances dans le domaine du crédit. Pour que le crédit vous soit personnellement avantageux, vous devez évaluer de manière réaliste votre situation financière par rapport à vos besoins.

RECTIFICATIF

entertainment '87

À CALGARY

Dans notre numéro de la semaine dernière, nous n'avons pas mentionné qu'il existe une édition du guide Entertainment '87 pour la ville de Calgary.

Aussi élégante que celle d'Edmonton, l'édition de Calgary comporte autant d'invitations intéressantes, à rabais; elle propose au delà de 120 restaurants, dont 23 des plus huppés.

On y retrouve le même éventail de voyages, concerts, cinéma et autres divertissements.

On peut se procurer le guide Entertainment '87 de Calgary à l'A.C.F.A. - régionale de Calgary.

Jean Paul Perras



IMAGES D'AUTREFOIS

Équipe de hockey au Juniorat Saint-Jean, Edmonton. Photo ob 3858, collection oblate aux Archives provinciales de l'Alberta. Les différents exercices physiques, particulièrement ceux de l'extérieur, constituaient un élément important de la formation que le Juniorat, devenu plus tard Collège, voulait donner aux élèves.

(CLAUDE ROBERTO)

À l'horaire cette semaine

Samedi 13 décembre

07h30 Le petit Castor
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Les mystérieuses cités d'or
09h30 Candy
10h00 Les aventures de Sherlock Holmes
10h30 Jumeau, jumelle
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h00 D'Hier à demain
14h00 La semaine parlementaire à Ottawa
15h00 Ciné-Famille: Snook et le cyclone
17h00 Génies en herbe
17h30 À première vue
18h00 La soirée du hockey: Canadiens vs Bruins de Boston
20h30 Impact
21h30 Samedi de rire
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h35 La politique fédérale
22h45 Télé-Sélection: Les cordes de la potence (Amér. 73)

Dimanche 14 décembre

07h30 Démétan, la petite grenouille
08h00 Pacha
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Le voyage fantastique de Ty et Uan
09h45 Nicole et Pierre
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Economie, Finance et Cie
11h30 Star Trek
12h00 La semaine verte
13h00 Rencontres
13h30 La guerre des étoiles. Dossier avec Louis Martin.
16h00 La grande visite Magazine culturel
17h00 Second regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Science-réalité
18h30 Moi aussi je parle français
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Les Beaux dimanches
20h35 Le Téléjournal
21h00 *Les Beaux Dimanches*
23h15 Les Nouvelles du sport

Lundi 15 décembre

10h00 À votre rythme
10h15 You Hou
10h30 Passe-Partout
11h00 La vie secrète des animaux
11h30 Prince noir
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 D'une série à l'autre
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Safari express ou *les Sorciers de l'Ile aux Singes*
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
16h55 Fafoin
17h00 *Le vagabond*
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Les artisans québécois
19h00 Le Clan Campbell
19h30 Poivre et sel
20h00 Des dames de coeur
21h00 Le Parc des Braves
21h30 Décibels
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 La météo
23h05 Les Nouvelles du sport
23h15 Cinéma: Le Blé vert (Jap. 55)

Mardi 16 décembre

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 L'Ile des rescapés
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: La nuit ensoleillée
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Actualités-Alberta
19h00 La clé des champs
19h30 L'agent fait le bonheur
20h00 Anne... La maison aux pignons verts (2e de 4)
21h00 Dallas
22h00 - 23h05 Voir lundi
23h15 Cinéma: La vie parisienne

Mercredi 17 décembre

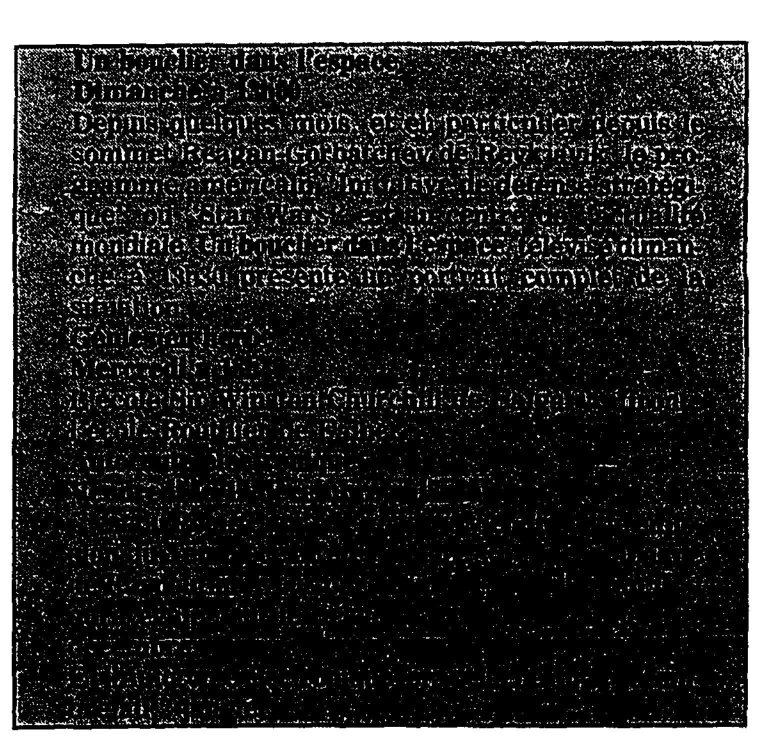
10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 L'Arche mobile
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Génies en herbe
19h00 Star d'un soir
20h00 Les Insolences d'une caméra
20h30 Best-sellers: Le Nord et le Sud (4e de 12)
21h30 Le sens des affaires
22h00 - 23h05 Voir lundi
23h15 Cinéma: Guêpier pour trois abeilles (Amér. 66)

Jeudi 18 décembre

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 La vallée secrète
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: Long Pants
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Actualité-Alberta
19h00 Manon
19h30 Les grands films: La meilleure fille du monde (Amér. 81)
21h30 Ici Radio-Canada
22h00 - 23h05 Voir lundi
23h15 Cinéma: Comme un boomerang (Fran. 76)

Vendredi 19 décembre

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Légendes du monde
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: C'est arrivé demain
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Vagabond
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 L'Autoroute électronique de Disney
19h00 A plein temps
19h30 Le monde merveilleux
20h30 Séries-plus
21h30 Contrechamp
22h00 - 23h05 Voir lundi
23h15 Vivre en forme
23h25 Cinéma: Le temps du Rock and Roll (Amér. 80)





La télévision de Radio-Canada
Alberta

Les investissements de CP Rail dans l'avenir
DE L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Pour produire, emmagasiner, vendre et livrer sur les marchés mondiaux les vastes quantités de céréales que produit l'ouest du Canada, il faut un travail d'équipe efficace. En tant que maillon de la chaîne, CP Rail doit répondre aux besoins constants de l'industrie céréalière en matière de transport.

Afin de respecter son engagement, CP Rail doit entre autres investir en vue de renouveler ou d'améliorer son matériel et ses installations selon les besoins, tout en restant économiquement viable pour pouvoir entreprendre ces programmes de dépenses et assurer le niveau de service requis.

Comme elle le déclarait dans son mémoire au Comité d'étude de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, CP Rail estime que la meilleure façon de déterminer si les chemins de fer ont investi suffisamment est de voir si le transport des céréales s'est fait sur une base courante.

Les méthodes établies pour contrôler le rendement des chemins de fer et les autres éléments du réseau de manutention et de transport des céréales dans l'ouest du Canada permettent d'évaluer l'efficacité du système de façon indépendante et impartiale.

Selon ces méthodes, l'Office du transport du grain (OTG), chargé du contrôle, compare les tonnages déchargés aux terminaux d'exportation avec les objectifs fixés par l'industrie et publie, tous les trois mois, un rapport détaillé pour tout port où le tonnage déchargé des wagons a été inférieur à 95 p. cent de l'objectif trimestriel.

Il est arrivé que les objectifs ne soient pas atteints. L'OTG, qui en a étudié les causes, n'a jamais conclu que le problème venait du fait que les chemins de fer n'avaient pu mettre les wagons en place.

D'après les analyses, un certain nombre de facteurs peuvent influer sur le transport des céréales: l'arrivée et le déchargement des navires, le nettoyage des céréales, leur livraison par les producteurs, les conditions atmosphériques, etc.

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à la Commission canadienne des transports (CCT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur:

(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;

(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;

(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

Reproduite ci-après, la déclaration de CP Rail pour l'année civile en cours a été soumise à la CCT au début de l'année; elle indique aussi les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1985.

INVESTISSEMENTS de CP RAIL en 1985

dans le matériel et les installations ferroviaires (Sous-alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Nota: Pour les investissements communs au transport de toutes les marchandises, un tiers de ceux effectués dans l'ouest du Canada ont été jugés destinés au transport des céréales)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	62 236 567 $	20 745 522 $
Autre matériel roulant	47 421 473	4 118 870
Voies:		
Voies doubles — Subdivision des Rocheuses	14 519 163	4 839 721
Col de Rogers	116 140 988	38 713 663
Autres	164 055 922	76 188 083
Triages, installations de réparation et de fabrication	18 915 835	6 305 278
Points de chargement/déchargement (terminaux)	16 314 503	20 901
DÉPENSES TOTALES	439 604 451 $	150 932 038 $

DÉPENSES de CP RAIL en 1985

pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Sous-alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Aux dépenses d'entretien ci-après s'ajoutent 3 510 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1985 pour les lignes tributaires du transport des céréales)

Rails et attaches	4 758 195 $
Aiguillages	881 578
Tournées de la voie	4 074 535
Autre entretien de la voie	4 657 650
Déneigement	1 902 162
Bâtiments de long de l'emprise	111 805
Ponts et ponceaux	1 597 555
Traverses	3 585 946
Renouvellement du ballast et nivellement	7 382 187
Désherbage et clôtures	3 090 299
Fossés et remblais	703 498
Divers	799 772
TOTAL	33 545 182 $

Les projets pour 1986 et 1987 sont de nature plus générale. Formés avant le début de l'année, ils peuvent bien sûr changer par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant l'année.

Ayant étudié ces projets et inspecté certaines installations ferroviaires en cours de réalisation dans l'Ouest, la CCT a soumis au ministère des Transports un rapport daté du 28 juillet 1986.

Elle y déclarait n'avoir rien noté qui puisse permettre de douter de l'acceptabilité des projets en question, ajoutait que l'OTG s'était dit satisfait en général du niveau de service assuré par CP Rail et concluait que les projets d'investissements pour 1986 et 1987 semblaient cadrer avec l'objectif, qui est le maintien d'un réseau de transport ferroviaire adéquat, fiable et efficace, en mesure de satisfaire aux besoins futurs en matière de transport des céréales.

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS de CP RAIL en 1986-1987

dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Sous-alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) (Soumis le 30 avril 1986)

1. Traction

CP Rail a commandé 50 locomotives quatre-essieux de 2 000 HP en 1986 et compte pouvoir en acheter d'autres en 1987. En 1986 et 1987, elle prévoit remettre à neuf 67 locomotives, dont 58 passeront du service de ligne au service de triage. Selon la demande de transport, des locomotives supplémentaires pourraient être louées.

2. Wagons

Comme suite à la commande passée en 1985, le gouvernement fédéral a rempli son engagement de fournir des wagons-trémies couverts; le dernier wagon a été livré en janvier 1986. CP Rail devra veiller à ce qu'à l'avenir, son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande.

Au 31 décembre 1985, ce parc comptait 2 972 wagons couverts, 9 549 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement et 1 070 fournis par CP Rail.

Avec le temps, le nombre de wagons couverts diminuera par suite de l'usure et du désir de CP Rail de les limiter aux marchandises faites pour eux, afin d'assurer un transport plus efficace.

Le nombre de wagons-trémies couverts fournis par CP Rail variera selon l'accroissement des besoins; la demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme ou la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services.

Le Chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1986/1987.

3. Voie

a) Renouvellement

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1986 et 1987:

	Approuvé pour 1986	Projeté pour 1987
Rail neuf (milles)	275*	300
Rail de réemploi (milles)	125	125
Ballast (milles)	313	300
Traverses	835 000	835 000
Ponts	36	30

* 91 milles de rail de 115 lb
184 milles de rail de 136 lb

b) Capacité des lignes principales

En 1986 et 1987, la ligne principale entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Consciente qu'il faudra, à plus long terme, accroître cette capacité, CP Rail installe actuellement un nouveau système de régulation des trains entre Thunder Bay et Winnipeg et le Col de Rogers et procède au doublement de la voie entre Calgary et Vancouver.

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les producteurs de céréales pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos et elle comprend que l'amélioration du garage des wagons serait avantageuse à la fois pour eux et pour elle. Elle contribue actuellement aux frais de construction des voies de silos en vue d'assurer le traitement efficace des wagons céréaliers et s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront sa capacité et son service. Une exploitation plus efficace fera baisser les prix pour le producteur.

d) Expansion

En 1986 et 1987, CP Rail compte poursuivre ou entreprendre dans l'ouest du Canada les projets d'immobilisations ci-après, qui seront bénéfiques pour le transport des céréales.

— Poursuite du programme d'implantation des détecteurs de boîtes chaudes.

— Poursuite de la mise en place d'installations mécanisées d'inspection et de réparation en rame à un certain nombre de terminaux afin d'améliorer la visite du matériel et de permettre certaines réparations sans avoir à le retirer du train.

— Poursuite de l'installation d'un système moderne de régulation des trains entre Winnipeg et Thunder Bay afin d'assurer l'écoulement du trafic en douceur dans les deux sens.

— Perfectionnement et modernisation du système actuel de régulation des trains entre Field et Kamloops (C.-B.) afin d'améliorer la circulation à destination et en provenance de la côte Ouest.

— Mise en chantier d'une installation de nettoyage des wagons-trémies couverts à Saskatoon en vue d'adapter la capacité de nettoyage à la croissance de ce parc de wagons.

— Poursuite de l'implantation de systèmes radio pour les régulateurs en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba afin de réduire les retards de trains et les temps morts pour les équipes d'entretien de la voie.

— Poursuite des travaux au Col de Rogers et doublement de la voie entre Golden et Revelstoke (C.-B.) afin d'augmenter la capacité de la ligne principale entre Calgary et Vancouver.

— Poursuite dans tout le réseau, là où les besoins l'exigent, de l'implantation de la traction au moyen de locomotives télécommandées (trains à commande Locotrol), afin d'allonger certains trains et d'en améliorer la conduite.

— Lancement d'un programme de stabilisation de l'état de la voie dans la subdivision de Bredenbury à Harrowby Hill.

— Aménagement d'une voie en raquette interne et d'un faisceau de garage à Thunder Bay Terminals Limited pour faciliter le déchargement de la potasse et des céréales.

— Construction d'une voie au triage Bredenbury pour améliorer la manoeuvre des trains de vrac.

(Le montant de ces investissements pourrait varier par suite de la situation économique générale, du taux d'inflation et d'autres écarts entre les estimations et les dépenses effectivement engagées.)

Il est possible de se procurer des copies de ces rapports dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante:

CP Rail Communications-céréales
1716-One Lombard Place
Winnipeg, Manitoba
R3B 0X3

le Groupe céréalier

CP Rail

Bloc-notes



EDMONTON

APPARTEMENT À LOUER - 100 ave. 115 rue - 1 chambre à coucher, meublée, sécheuse, laveuse et stationnement 350$ par mois. Tél.: 489-0622.

GARDIENNE DEMANDÉE pour mes deux enfants âgés de 14 mois et 2 ans. Préférablement chez-moi 3 jours/semaine commençant le 26 janv. '87. Tél.: 461-8384

L'ensemble VOCAL ALLÉGRO, dirigé par M. Laurier Bisson présentera un concert de Noël, dimanche le 21 décembre '86 à 13h00 à l'auditorium du musé provincial et l'entrée est gratuite.

Le T.F.E. est à la RECHERCHE de comédiens(ennes) et réalisateurs pour la production de "Play Molière" et "Gros-René écolier". Les spectacles auront lieu du 30 janvier au 27 février 1987. Les répétitions débuteront le 6 janvier 87. Les personnes intéressées sont invitées à contacter Pierre Bokor au 469-0829 avant le 20 décembre 1986.

DEUX PERSONNES sont à la recherche d'une occasion pour se rendre au Québec, pour la période des fêtes. Sommes disposés à partager les frais d'essence et de déplacement. Contacter Denis ou Julie. Après 6h00 au 424-2831.

Le CLUB RICHELIEU désire annoncer qu'il vient d'annuler son banquet prévu pour le 16 décembre prochain.

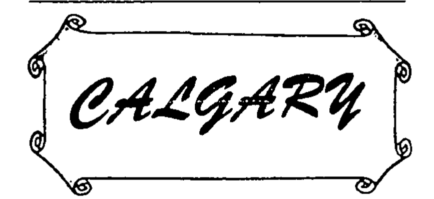
Offre mes services pour la garde d'enfants de 1 à 3 ans. Delton Area: 479-0718, Hélène Vanburen.

Le groupe Esprit Jeunesse et les Chevaliers de Colomb de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin d'Edmonton vous invitent au bal du jour de l'an qui aura lieu le 31 décembre 1986 à 18 h 30, à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean, 8406 91e rue à Edmonton. À cette occasion, un cocktail sera servi, suivi d'un souper, d'une danse et d'un goûter. On peut se procurer les billets à Francophonie Jeunesse de l'Alberta, à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, à la Faculté Saint-Jean et à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin au coût de 20$ par adulte, 15$ par étudiant et 35$ par couple. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec FJA au 469-1344.

BUFFET, style contemporain, comme neuf. Prix à discuter. 479-6099.

TEMPS DE CÉLÉBRATION: Les Rites dans la culture chrétienne d'Orient, exposition bilingue présentée au Musée Provincial jusqu'au 6 janvier 1987.

NOUS CHERCHONS une famille non-fumeuse près de la Faculté St-Jean pour garder chez-elle notre enfant d'un an, les mardi et jeudi, pendant 4 à 6 heures durant le jour dès janvier. Téléphonez à 429-1404.



VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

LE CARREFOUR: Nous offrons maintenant: - cartes de Noël, - agendas, - calendriers, - Almanach Moderne 87. HEURES D'OUVERTURE: mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi de 12h00 à 18h00. Nouveau numéro: 244-9822. Nous sommes maintenant ouvert le dimanche de 11h00 à 13h00 (excepté les longues fins de semaine)

PERSONNE DE CONFIANCE recherché(e) - pour faire du nettoyage dans des maisons privées. Contactez Solange au 280-1404.

NANNY gardienne-ménagère, non-fumeuse, travaillante, fiable, doit loger, pour quatre enfants d'un mono-parent. Contactez Donald: 280-2163.

CHAMBRE À LOUER dans Nord-Est - Tout compris: frigidaire, cuisine, salon, télévision, stationnnement prise de courant pour automobile. 200,00$ par mois. Demandez Lucille: 285-5356 - 280-7428

LEÇONS DE MATHÉMATIQUES à votre domicile - par professeur européen expérimenté - Prix raisonnable - Premières deux heures gratuites sans aucun engagement. Appelez Victor: 266-6592 le soir.

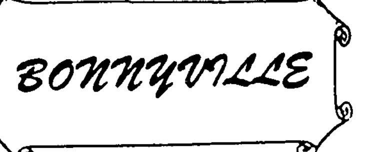
DAME RECHERCHE personne qui serait disponible une heure par semaine pour conversation française. Demandez Adèle Buehler: 281-4078

SOIRÉE DU JOUR DE L'AN - Le 31 décembre 1986, à 21h00 - 15,00$ par personne - Salle paroissiale, 1719, 5 rue S.O. - Demandez Ovide Gagnon: 289-6985.

PERSONNE DE CONFIANCE recherchée pour faire du nettoyage dans des maisons privées. Contactez Solange au 280-1404

BESOIN DE 3 PERSONNES à temps partiel $400 à $1200 par mois. Pour plus d'information, contacter Jean-Guy, tél.: 256-3957.

FERAIS MÉNAGE dans maison privée, appartement et bureau. Bonne référence. Contacter Maryse au 295-3115.



COURS D'ART - Tous les enfants qui veulent participer à un cours de dessin les jeudis de 4h30 à 6h00 au local 103 de l'école B.C.F.S. de Bonnyville pour $5.00 par session peuvent le faire en téléphonant à l'A.C.F.A. Régionale de Bonnyville au 826-5275.

LIGUE D'IMPROVISATION - Jeunes et moins jeunes peuvent faire partie d'une ligue d'improvisation à Bonnyville en s'adressant au personnel de la Régionale au 826-5275.

Le Centre Culturel (A.C.F.A.) a une salle à louer pour toutes les occasions comme par exemple: réunions, soirées, mariages, baptêmes, danses, funérailles, etc... Pour location de la salle, composez le 826-5275.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L.T

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.S.P

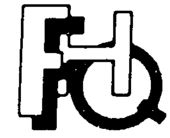
Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L.T





La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1 rue Nicholas Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tel (613) 563-0311

La F.F.H.Q. son histoire, ses activités.

La Fédération des francophones hors Québec — F.F.H.Q. — commence aujourd'hui une série de cinq articles à paraître mensuellement dans les journaux de l'association de la presse francophone hors Québec : il y en vingt-trois à travers le pays. Nous avons réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possibles pour les informer.

D'abord, il faut dire que des associations francophones existaient dans la plupart des provinces dès le début du siècle. Notamment, l'Association franco-culturelle de la Saskatchewan (1912), la Société Nationale des Acadiens (1881) et l'Association canadienne-française de l'Ontario (1910). Au début des années '70, neuf associations provinciales se rencontrent pour mettre en commun leurs préoccupations relativement à l'anglicisation des francophones. On examine l'état des chose — plutôt fragile, merci — et on décide de se doter d'un porte-parole national qui mettrait en lumière la situation des francophones vivant à l'extérieur du Québec. C'est alors que fut créée, en 1975, la F.F.H.Q., pour planifier et organiser une action politique concertée. Deux nouvelles associations se sont jointes à nous depuis, celle du Yukon et celle des Territoires du Nord-Ouest.

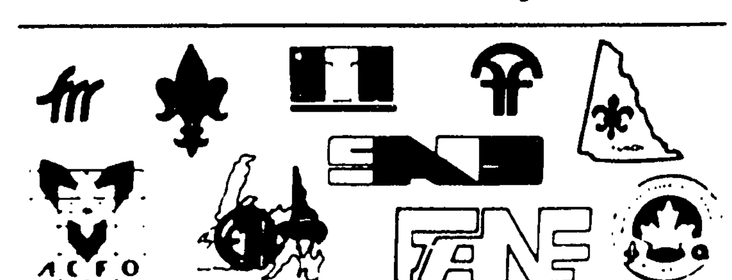
En ce qui concerne nos activités, pour l'instant, les énergies de la fédération sont orientées vers trois principaux dossiers dont les prochaines négociations constitutionnelles Québec/Ottawa/les provinces. Nous voulons absolument profiter de ces négociations pour améliorer le statut de la langue française au Canada.

Nous procédons également à une analyse des programmes du gouvernement canadien destinés aux communautés de langues officielles, programmes qui semblent avoir dévié, d'une certaine façon, de leurs objectifs initiaux qui étaient de venir en aide aux communautés de langues officielles en *situation minoritaire*. Or, depuis quelques années, on a été témoin d'un développement considérable de programmes consacrés à rendre la majorité anglophone bilingue. Ceci, en soi, n'a rien de déplorable, sauf que les gouvernements puisent maintenant à même les sommes d'argent initialement prévues pour les francophones et les affectent, en partie, au développement de programmes d'immersion française pour les anglophones. Nous posons la question: comment le gouvernement fédéral peut-il justifier cette contribution financière alors que les francophones hors Québec n'ont pas encore le *minimum* requis par la Constitution?

Finalement, nous intervenons à l'heure actuelle dans le domaine des communications, en vue de sauvegarder, d'améliorer et d'augmenter les services en français à l'extérieur du Québec. À titre d'exemple, le nord-ouest de l'Ontario reçoit le signal Radio-Canada de Saint-Boniface et n'a donc accès à aucune information provinciale en français. Le Yukon et les Territoires du Nord-ouest n'ont aucun service en français, la Nouvelle-Ecosse est mal desservie, les provinces de l'Ouest réclament un accroissement des services régionaux. En câblodistribution, la problématique est la même partout au Canada, soit la différence entre les services en milieu urbain et les services en milieu rural. Nous nous penchons en plus sur les aspects de la presse écrite, du cinéma, du vidéo, de l'édition.

Ceci étant dit, il importe de préciser que la F.F.H.Q. ne mène pas seule les dossiers de front. Les associations provinciales et territoriales sont aussi constamment en contact avec les élus de leurs milieux, de sorte que les actions locales sont inter-reliées aux dossiers nationaux. Par ailleurs, la F.F.H.Q. rencontre régulièrement une dizaine d'associations nationales avec lesquelles elle collabore à l'avancement de certains dossiers.

Prochain texte: la révision de la Loi sur les langues officielles.



Les dossiers de l'A.C.F.A.



SE PRENDRE EN MAIN

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits d'un discours que Guy Lacombe a prononcé à Fort McMurray dans le cadre d'un Forum régional qui avait lieu le 30 novembre dernier.

Environ soixante personnes ont participé à ce forum où on a abordé des sujets tels que l'A.C.F.A. elle-même, le bénévolat, l'éducation française et l'assimilation. Dans son discours, Guy Lacombe a touché ces quatre sujets. Nous publions la partie consacrée aux trois premiers.

L'A.C.F.A.

"Parlons tout d'abord de notre Association, l'A.C.F.A., qui vient tout juste de célébrer ses 60 ans d'existence.

"Au milieu du siècle dernier, quand les premiers Blancs sont arrivés dans ces territoires, puis au début du siècle, avant que notre province ne soit fondée, il y avait des francophones en grand nombre partout en Alberta. Les missionnaires catholiques étaient des francophones. À Edmonton même, au début du siècle, les principaux commerces (dont les quatre ou cinq hôtels) appartenaient à des francophones, le premier commissaire d'école et fondateur de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton était un francophone, les hôpitaux appartenaient et étaient dirigées par des communautés religieuses francophones, le clergé, y compris l'évêque était francophone, etc.

Les pionniers qui vivent encore se souviennent que ça parlait français partout en ville.

C'était la même chose à St-Paul, à Bonnyville, à Morinville, à Rivière-la-Paix, etc. Cela peut sembler étonnant, mais dans ce temps-là, les gens n'avaient pas besoin d'A.C.F.A. en Alberta: la langue française avait ses droits, elle était parlée et elle était respectée.

Ce n'est qu'après la Première Guerre que les choses ont changé, avec l'arrivée de nombreux immigrants des vieux pays. À cette époque-là, ça coûtait moins cher venir de l'Ukraine en Alberta que du Québec. Se sentant menacés dans leur existence même, les francophones ont commencé à se regrouper soit sous la bannière de la Société St-Jean Baptiste, du Cercle Jeanne d'Arc, etc, puis en 1926, ils ont uni leurs forces pour fonder une Association provinciale, l'A.C.F.A.

Je vous raconte tout cela pour vous dire en fin de compte deux choses: la première, c'est que l'A.C.F.A. a été fondée pour promouvoir les intérêts des Canadiens français vivant dans cette province et pour défendre leurs droits. Et la deuxième chose que c'est que ça, c'est quelque chose qui n'a pas changé après 60 ans: le mandat de l'A.C.F.A. est resté le même.

L'A.C.F.A., en 60 ans, a été à l'avant-garde dans bien des domaines: elle a organisé des concours de français dans les écoles, elle a fondé une association d'enseignants francophones, elle a fondé un journal, un poste de radio, une société de crédit agricole, une Caisse populaire, sans parler de son implication dans des tas d'autres petits projets comme des garderies ou les scouts francophones ou des gros projets comme la Fondation de la Faculté Saint-Jean ou l'établissement de la télévision française en Alberta.

Malgré tout cela, la Loi scolaire de l'Alberta ne reconnaît toujours pas le droit des francophones à des écoles françaises ou le droit à des procès en français les services gouvernementaux sont à peu près inexistants partout en Alberta, nos paroisses traditionnellement françaises s'anglicisent à un rythme alarmant, avec le résultat inévitable que le taux d'assimilation ne fait qu'augmenter chez nous. Il est difficile de se sentir véritablement chez nous ici.

LE BÉNÉVOLAT

...S'il y en a parmi vous qui avez lu le livre Megatrends de John Naisbitt, vous vous souviendrez sans doute qu'il dit que les années 50 à 70, en Amérique du Nord en particulier, ont été les années de l' "État-providence". L'État s'est mis à créer toutes sortes de nouveaux services: les allocations familiales, l'assurance-santé, l'éducation gratuite, l'assurance-chômage, etc. En faisant ça, évidemment, l'État a réglementé tous ces aspects de notre vie. Les groupes minoritaires de langue officielles, comme nous, n'ont pas échappé à cette tendance: l'État nous a pris sous son aile en 1969 et s'est mis à nous soutenir par des subventions.

Je ne dis pas que cela a été bon ou mauvais: je ne veux pas entrer là-dedans. Ce que dit John Naisbitt cependant, c'est que la tendance n'est plus la même dans les années 80, c'est que les gens veulent se reprendre en main. D'ailleurs on sent de plus en plus que l'État veut se retirer de plusieurs de ces bénéfices sociaux qu'on qualifie d'universels.

Chez les groupes de langues officielles, on sent aussi cette tendance. Les besoins augmentent, mais il y a moins d'argent. Il va falloir que nous nous prenions davantage en main.

L'A.C.F.A. a toujours investi la plus grande partie des subventions du Secrétariat d'État dans son programme de développement communautaire, et c'est ce qu'il fallait faire. On a embauché des personnes pour faire ce travail dans les neuf régionales. Mais tout n'a pas toujours marché aussi bien qu'on aurait pu l'espérer cependant, et cela pour deux raisons.

La première c'est que pendant plusieurs années, le concept du développement communautaire s'est estompé et plutôt que d'aider les gens à se prendre en main, l'A.C.F.A., dans bien des endroits, a limité son rôle à organiser des activités sociales et culturelles pour les gens. Cela n'était pas un mal en soi, remarquez bien, car ces activités sont nécessaires. Mais cela a pu créer une certaine dépendance.

La deuxième raison, c'est que bien des bénévoles ont donc senti qu'ils n'avaient plus vraiment un rôle à jouer. Vu qu'on avait des employés pour organiser ces activités, beaucoup de gens sont devenus passifs; ils sont devenus des "consommateurs" de l'A.C.F.A., si on peut dire. On s'est dit un peu partout: "Nous avons un employé pour faire cela; nous, on n'a plus besoin de s'en occuper". C'est ainsi que notre bénévolat s'est rétréci ou ankylosé!

Après plus de 15 ans de subventions, il me semble que nous n'avons pas fait très longue route... Je pense même que les plus grandes réalisations de l'A.C.F.A. ont eu lieu avant l'ère des subventions. Nous n'avons acquis en tout que deux écoles françaises, mais nous savons que nous perdons du terrain continuellement, et pourtant des Franco-albertains se demandent presque partout si la communauté locale devrait avoir une école française!

Aujourd'hui, les directives sont plus claires en ce qui concerne le développement communautaire. Je crois personnellement qu'un agent de développement communautaire, ce n'est pas une personne de bureau, ce n'est pas non plus un organisateur d'activités. Un agent de développement communautaire, c'est un inquiéteur, c'est un éveilleur, c'est un motivateur: c'est celui qui passe son temps à rencontrer les gens, à trouver des bénévoles, à les aider, à aider la communauté à se prendre en main...

L'ÉDUCATION

J'ai déjà mentionné l'éducation française à une couple de reprises. En réalité, nous ne devrions plus avoir de problème à ce chapitre vu que la Charte canadienne des droits et libertés dit expressément que les citoyens de langue officielle, là où ils sont en situation minoritaire, ont droit à avoir leurs propres écoles. Bien plus, ils ont droit à les gérer.

S'il y a un problème, cela est dû d'abord et avant tout au fait que beaucoup de francophones sont aveuglés, si je puis dire, par les écoles d'immersion. Ils ne voient pas la différence entre un école française et une école d'immersion. Les anglophones sont plus perspicaces que nous à ce chapitre. Quand on leur demande s'ils accepteraient, s'ils étaient au Québec, d'envoyer leurs enfants dans des écoles d'immersion anglaise pour qu'ils apprennent leur propre langue comme langue seconde, ils répondent franchement que c'est impensable.

En réalité, l'école d'immersion pour les francophones, ce n'est même pas une demi-solution. Nous pourtant, nous disons qu'une école d'immersion, c'est assez bon pour nos enfants. Nous nous en contentons... Pourtant au sortir de l'école, ils sont ordinairement assez bons en anglais, très pauvres en français au point que nos propres enfants ne peuvent aller faire leur université en français dans un très grand nombre de cas. En plus, plusieurs ont des problèmes d'identité. Ils ne savent plus qui ils sont au juste.

Pendant que nos parents francophones sont indécis, ne réussissent pas à se brancher, ou se chicanent entre eux, les commissions scolaires ne bougent pas, et se servent des subventions fédérales pour enseigner le français comme langue seconde, dont d'abord et avant tout aux anglophones. Et le gouvernement provincial profite aussi de cette situation pour ne rien faire. Je vous jure que si les 63,000 Franco-albertains faisaient front commun sur cette question, il y aurait eu des changements déjà.

GUY LACOMBE